



Communiqué de presse 5 mars 2015

Suivi individualisé des élèves : le SNMSU-UNSA Éducation est toujours dans l'attente d'une politique de santé des élèves à la hauteur des ambitions de la loi de refondation.

La Cour des comptes a rendu public le 4 mars 2015 un rapport sur le suivi individualisé des élèves. Celui-ci pointe une nouvelle fois la situation préoccupante des résultats de la France et l'incapacité du système éducatif à atteindre ses objectifs de réussite éducative pour tous. Il relève le peu de lisibilité des interventions et du pilotage et note des points défailants comme le suivi d'un parcours scolaire de la maternelle au lycée, le diagnostic des difficultés scolaires ou l'évaluation des mesures prises.

Le SNMSU-UNSA Éducation note que l'intervention des médecins ou personnels de santé n'est relayée que dans les explorations territoriales et la comparaison avec les pays étrangers.

Le SNMSU-UNSA Éducation rappelle que la réussite d'un parcours personnalisé de l'élève repose sur la construction d'un accompagnement répondant aux besoins de chaque élève avec une démarche stratégique reposant sur « repérage, dépistage, diagnostic, élaboration et mise en œuvre de la réponse adaptée » impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative dont les médecins de l'Éducation nationale. Ce principe se fonde sur une identification précoce des difficultés afin d'y répondre rapidement dans et hors l'école ainsi qu'un suivi individualisé envisagé sur le long terme et adapté aux besoins de l'élève. La mission de promotion de la santé et de prévention, inscrite dans la loi de refondation, est un appui à cette démarche. De plus, les médecins de l'éducation nationale sont des partenaires de l'équipe éducative au regard des besoins en diagnostic.

La Cour des Comptes, dans son rapport de « Contribution à l'évaluation de la médecine scolaire » de septembre 2011, avait confirmé la situation alarmante de la médecine scolaire. Le désintérêt persistant du ministère de l'Éducation nationale, l'absence d'expertise et de pilotage de la santé des élèves au niveau national ont engendré une dégradation continue. Le SNMSU-UNSA Éducation a, à nouveau, tiré la sonnette d'alarme à la rentrée 2014-2015.

L'attractivité du métier de médecin de l'Éducation nationale passe par une revalorisation comparable aux corps équivalents des fonctions publiques tant sur le plan des rémunérations que dans les déroulements de carrière.

Le SNMSU-UNSA Éducation rappelle l'urgence à décliner un parcours santé dans le système éducatif de la maternelle au lycée et à fixer des objectifs clairs pour les professionnels de santé de l'Éducation nationale, connus par tous.

Le SNMSU-UNSA Éducation attend, depuis des mois, des décisions rapides...

Ivry-sur-Seine, le 5 mars 2015

Jocelyne Grousset,
Secrétaire générale